



*Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO*  
46, rue des petites écuries 75010 PARIS  
[contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) // 01-44-83-65-55

---

Monsieur Gérald DARMANIN  
Ministre de l'Action et des Comptes  
Publics,  
139, rue de Bercy – Télédoc 146  
75572 – PARIS CEDEX 12

PARIS, le 20 décembre 2018

Monsieur le Ministre,

FO Fonction Publique vous alerte depuis des mois sur les difficultés rencontrées par les fonctionnaires et agents publics en matière de pouvoir d'achat et de conditions de travail.

Depuis 2010, la valeur du point d'indice a été gelée sur 7 ans et les rémunérations accessoires ainsi que les taux de promotion sont en diminution. Dans le même temps, au prétexte d'un alignement public/privé, nos retenues pour pension ont augmenté régulièrement, aggravant la perte de pouvoir d'achat. Les mêmes conséquences sont à prévoir en raison de la hausse de la CSG que nous condamnons et qui ne sera plus entièrement compensée à partir de 2020.

Les conditions de travail se sont détériorées, votre gouvernement poursuivant les suppressions de postes qui, mécaniquement, dégradent l'activité et le service rendu à l'utilisateur.

Le mouvement des gilets jaunes semble faire découvrir au gouvernement le malaise social que traverse notre pays. Cela démontre à quel point le gouvernement n'a pas entendu les organisations syndicales depuis des années et à quel point dédaigner la démocratie sociale peut avoir de graves conséquences. Le gouvernement considère avoir répondu au mouvement des gilets jaunes par des mesures dites de pouvoir d'achat pour les salariés du secteur privé. En revanche, aucune annonce pour les fonctionnaires, grands oubliés de l'Etat-employeur qui devrait pourtant être exemplaire et moteur sur ce point.

Le projet de loi de finances 2019 poursuit sa politique aveugle et dogmatique du gel de la valeur du point d'indice et maintient le jour de carence en cas d'arrêt-maladie. Les carrières sont au point mort, le protocole PPCR n'étant qu'un autofinancement des agents par l'allongement des durées de carrière, la suppression des réductions de temps de service et l'intégration primes/points.

La mystification de l'augmentation du SMIC par la prime d'activité ne permettra pas de rediscuter du bas de la grille de la catégorie C et, plus largement, de l'ensemble des grilles. FO Fonction Publique réitère sa demande d'une nouvelle négociation sur les carrières.

Enfin, le dossier « Refonder le contrat social avec les agents publics » et ses chantiers serait déjà traduit dans un futur projet de loi, comme la presse s'en fait écho. Les enjeux sur le Statut général des fonctionnaires et la rémunération sont essentiels et pour autant, nos organisations syndicales n'ont pas connaissance de ce texte.

.../...

Cela démontre que le gouvernement n'a toujours pas appris de ses erreurs.

FO Fonction Publique fait donc sienne la résolution de la Commission exécutive de la Confédération FORCE OUVRIERE en date du 13 décembre et mettra tout en œuvre pour faire aboutir ses revendications.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CG', written in a cursive style.

Christian GROLIER,  
Secrétaire Général.

Pour information  
Monsieur Olivier DUSSOPT  
Secrétaire d'Etat